



Informations sur le déroulement des élections professionnelles 2019



Plus d'infos : cgtpep64.reference-syndicale.fr

Pour défendre vos droits et en gagner de nouveaux
Votez et faites voter CGT!

Les élections professionnelles au sein des PEP64 débuteront le 16 mai 2019. Les ordonnances MACRON ont profondément modifiées ces élections, puisque **les CHSCT d'établissement n'existent plus** en tant qu'entité spécifique. Ils sont remplacés par des **commissions de territoire**, dont les missions se confondent avec celles des CHSCT que vous connaissez, mais avec moins de prérogatives, notamment celles de pouvoir diligenter des expertises (ce sera le CSE qui aura cette responsabilité).

Ces mêmes ordonnances ont remplacé les délégués du personnel par les **Représentants de Proximité (RP)** mais leurs fonctions restent les mêmes (seul le mode de désignation est modifié).

Dans un 1^{er} temps vous allez donc élire vos **représentants au CSE**, avec **8 titulaires et 8 suppléants** (identique au CE actuel) dont 7 membres titulaires et 7 suppléants (soit 14 élus) pour le collège ouvrier/employé et 1 membre titulaire et 1 suppléant, soit 2 élus pour le collège cadre.

Le CSE continuera de se réunir 1 fois par mois avec la présence des 8 titulaires et 5 suppléants. Ce qui change par rapport à ce que vous connaissiez, c'est que **tout élu CSE sera d'office Représentant de Proximité (RP) dans son établissement**. Exemple Mme P., salariée du CMPP Pau se présente aux élections CSE. Elle est élue. Elle sera donc membre du CSE et RP du CMPP de Pau. Cela concerne aussi bien les titulaires que les suppléants élus. **Pour les établissements où il n'y a aucun élu CSE, ou un nombre insuffisant d'élus pour tous les postes de RP, il y aura le 27 juin le 1^{er} tour des élections des RP.**

Le CSE s'appuiera sur 6 commissions :

La CSSCTC (Commission Santé, Sécurité et des Conditions de Travail Centrale) , composée de 5 membres élus au CSE, sera dédiée à la Santé, Sécurité, aux Conditions de Travail et à l'Organisation du Travail pour l'ensemble des établissements PEP64 et se réunira 4 fois par an. La CSSCTC est similaire à un CHSCT associatif.

Une Commission Développement des Compétences et Formation-Emploi

Une Commission Égalité Professionnelle

Une commission Sociale Logement Mutuelle

Une Commission Activités Sociales

Une Commission Économique

Il sera également mis en place 4 commissions de territoires de dialogue social (1 fois par trimestre):

- Le Territoire Enfance Béarn, regroupant les sites : IEMFP Salies-de-Béarn, IME Castel de Navarre, CDS Pau, CMPP Pau, ITEP Igon.
- Le territoire enfance Pays Basque et loisirs regroupant les sites : CMPP Bayonne, CMPP Saint-Jean-de-Luz, IME Plan Cousut, DEL Arette, DEL Socoa.
- Le territoire Accueil Adulte regroupant les sites : foyer de vie Urt, foyer de vie Sévignacq, foyer de vie Cordeya, foyer d'hébergement Biarritz, Esat Recur, Esat Pau.
- Le territoire Protection de l'Enfance et Siège regroupant la Mecs de Borce, la MECS de Pau et le Siège PEP64.

Les missions des Espaces de Dialogue Social de Territoire (Santé, Sécurité et Conditions de Travail) :

- Contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des travailleurs de l'établissement et de ceux mis à sa disposition par une entreprise extérieure ;
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail, notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité ;
- Veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

Alors, faites confiance aux candidats de la CGT car ceux-ci s'engagent dès à présent à faire vivre cette nouvelle instance représentative que vous allez élire : le Comité Social Economique